Appel à candidatures

Vous souhaitez lever des fonds pour financer votre projet d'innovation ?

Participez à notre prochain comité des financeurs et venez présenter votre projet auprès de nos experts du financement.

Prochaine session le **03 décembre 2026,**
au Hub de l'Innovation, Nice
Clôture du dépôt des candidatures le **26 novembre 2026**

Éa éco-entreprises organise son prochain comité des financeurs. A cette occasion, nous lançons un appel à candidatures afin d'offrir à nos TPE/PME l'opportunité de présenter leur solution devant nos experts du financement.
C'est gratuit mais les places sont limitées !

Pitcher pendant notre comité des financeurs,
c'est un tremplin pour obtenir votre financement

Les membres du comité des financeurs :

1 fonds d'investissement

Demeter

3 structures bancaires

La NEF
Crédit Coopératif
CIC Alpes Maritimes

1 plateforme de crowfunding

We Do Good

1 société de financement coopérative

Somudimec

1 association de finance solidaire

France Active PACA

Le comité des financeurs, c'est quoi ?

Le Comité des financeurs d'Éa éco-entreprises se réunit 2 fois par an pour faire une revue des projets de nos adhérents. Tout projet d'innovation nécessitant un financement privé est éligible.

Les membres du comité représentent des fonds d'investissement, des banques et une plateforme de Crowdfunding et proposent les options de financement dilutif et non-dilutif.

Chaque adhérent pourra ainsi trouver l'option qui lui convient à ce stade du projet d'innovation et pourrait également bénéficier d'un avis détaillé sur l'attractivité de son projet.

Plus d'informations sur notre page dédiée

Quelles sont les principales étapes ?

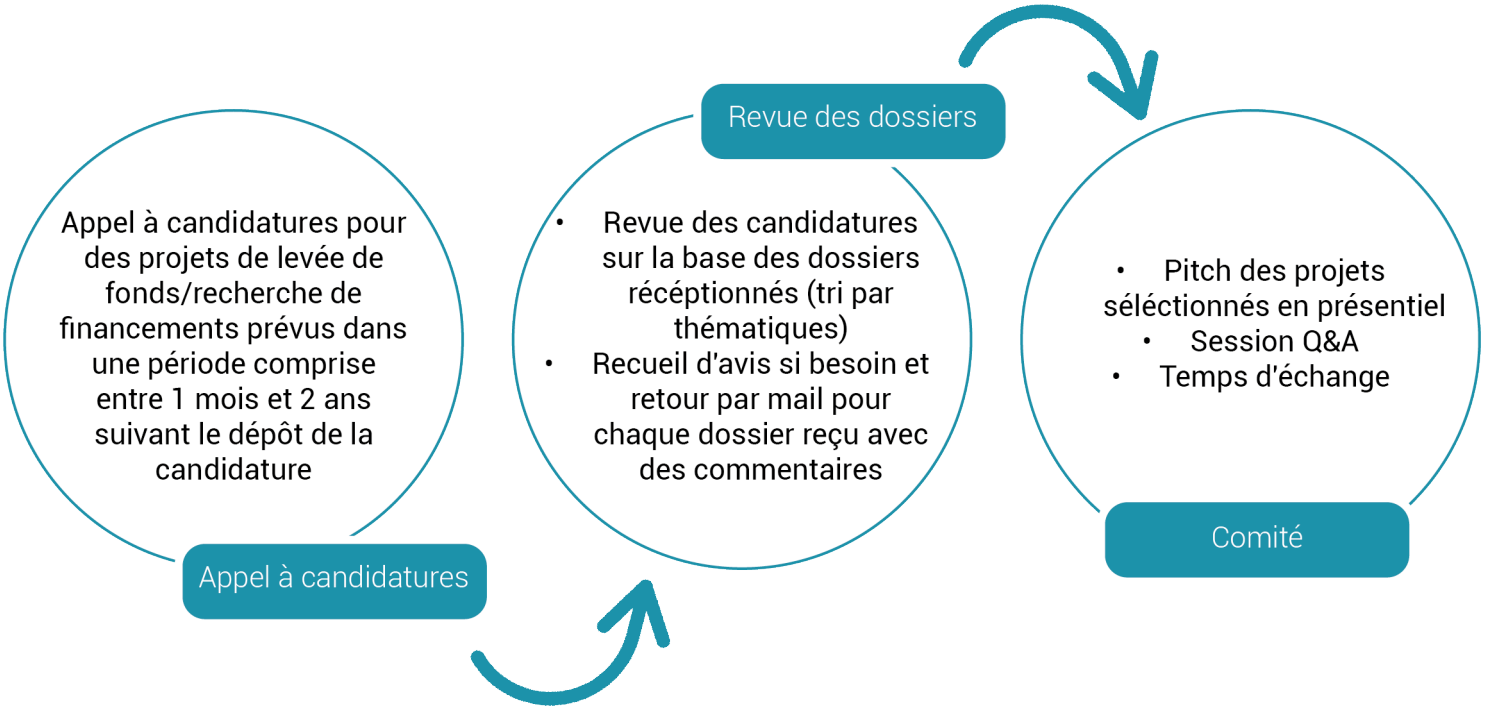

Quelles sont les conditions de recevabilité des dossiers ?

- Respecter au moins l'une des thématiques suivantes : environnement, transition écologique, économie circulaire, économie maritime
- Présenter un projet d'innovation ayant un niveau de TRL pouvant varier de 5 pour des projets en amorçage/capital risque à 7-9 pour des projets en phase de croissance et développement
- Présenter un dossier complet (voir « comment postuler » ci-dessous)
- Être membre d'Éa éco-entreprises et à jour de sa cotisation annuelle
- Le ticket d'entrée n'est pas fixé et dépend de la phase, du besoin et du type de financement visé

Comment postuler ?

Les documents suivants sont à envoyer par mail à **Thomine de BOURNET** (thomine.debournet@ea-ecoentreprises.com) et **Simon NARDIN** (simon.nardin@ea-ecoentreprises.com) avant le **26 novembre 2026** :

- Votre business plan qui comprend notamment : la situation de l'entreprise, le parcours du dirigeant, la visibilité des emplois, le plan de développement et le plan de financement
- La fiche d'expression de vos besoins à télécharger ici

Thomine de BOURNET

COORDINATRICE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT

thomine.debournet@ea-ecoentreprises.com

06 65 43 24 46

Simon NARDIN

RESPONSABLE EUROPE & INNOVATION
PCN BIO-ENVIRONNEMENT

simon.nardin@ea-ecoentreprises.com

06 65 43 24 17

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR